

Nantes, le 17 novembre 2017

**Financement des aides à la conversion et au maintien :**

## **La Région reçoit une délégation d'agriculteurs bio**

### **A l'Hôtel de Région**

Après l'annonce par la Ministre de l'Agriculture du recentrage des aides d'Etat à l'agriculture biologique sur le soutien à la conversion et au maintien et les interrogations d'un certain nombre d'associations d'agriculteurs biologiques sur la pérennité du financement des aides à l'agriculture biologique après 2018, la Région des Pays de la Loire rappelle son soutien et son attention à ce mode de production qu'elle accompagne fortement à travers ses dispositifs au quotidien. Lydie BERNARD, Présidente de la Commission Agriculture, a reçu aujourd'hui, à l'Hôtel de Région, une délégation pour échanger avec eux sur leurs inquiétudes et sur l'accompagnement de la Région pour les prochaines années.

*Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire rappelle que la « la situation de flou qu'ils connaissent et que nous subissons aujourd'hui n'est due qu'au refus du Ministre de l'Agriculture de clarifier la position du Gouvernement sur le financement des aides à la bio. La Région des Pays de la Loire soutient et va évidemment continuer à soutenir l'agriculture biologique parce que c'est un mode de production qui va dans le sens des efforts environnementaux que nous devons accompagner et qui correspond aujourd'hui à une réalité régionale : nous sommes la 4ème région française en termes de surface en agriculture biologique.»*

Pour la période 2018 – 2020, la Région est aujourd'hui en attente de la position du Ministère de l'agriculture sur l'orientation d'une partie des crédits issus du transfert du 1er vers le 2nd pilier, mais aussi sur les modalités de paiement des aides jusqu'en 2020 et sur l'accompagnement du plan d'investissement agricole et des investissements biosécurité.

#### **Le soutien régional à l'agriculture biologique**

L'agriculture biologique fait partie de l'agriculture plurielle que soutient la région dans sa stratégie agri-alimentaire votée en décembre 2016, avec un objectif clair : le renforcement de la viabilité et de la compétitivité de tous les types d'agriculture, avec notamment un soutien à la production bio et aux démarches de qualité.

La Région soutient donc l'agriculture biologique avec les aides à la conversion et au maintien. Contrairement à ce qu'affirme une partie de l'opposition, il n'y aura évidemment pas d'années blanches :

- Pour la période 2015 – 2017 : la Région, via le FEADER et avec l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, va accompagner pour 44,6 Millions d'€ de paiement suite aux engagements

pris en 2015 et 2016 et dans l'hypothèse où les demandes pour 2017 pourraient être servies au même niveau ;

- Pour la période 2018 – 2020 : la Région, via le FEADER et avec l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne devrait accompagner pour près de 42 Millions d'€ de paiement pour honorer les même engagements.

#### **Le soutien régional à l'agriculture biologique c'est aussi les dispositifs :**

- à destination des « Jeunes agriculteurs » avec un bonus de DJA de 7 000€ par jeune agriculteur, représentant plus de 600 000 € par an de la Région et du FEADER,
- pour l'animation des filières et la promotion de l'agriculture biologique, avec un accompagnement des structures de développement représentant 950 000€ en 2017,
- le soutien à des projets de recherche expérimentale à hauteur de 630 000 € en 2017,
- avec des investissements au titre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles, élevage et végétal. Ainsi, sur le PCAE végétal, 160 dossiers ont bénéficié de 2 415 000 € d'aides (Région, Etat, FEADER, Agence de l'Eau, Département),
- avec la mobilisation de la Région auprès de l'Agence de l'eau qui a permis d'obtenir des financements supplémentaires pour 2016 et 2017,
- enfin, avec l'ouverture de nouvelles formations en lien avec l'agriculture biologique dans le cadre de la nouvelle offre régionale de formation.

*« Dès la semaine prochaine, devant l'Association des Régions de France, **nous demanderons l'organisation d'une rencontre avec le Ministre de l'Agriculture afin d'obtenir enfin les réponses qui nous permettront d'avancer sur ce dossier.** Ce n'est qu'alors que nous pourrons ajuster nos orientations pour l'accompagnement des aides à l'agriculture biologique, début 2018, en concertation avec la profession et les autres financeurs.*

*Et plus globalement, si nous exigeons une réponse rapide et précise de l'Etat c'est bien pour pouvoir élaborer une stratégie régionale pour le développement de l'agriculture biologique dès 2018 afin de ne plus laisser de place au doute pour les agriculteurs. »* Concluent Christelle Morançais et Lydie Bernard.

#### **CONTACT PRESSE :**

Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92